

ita

BÜLTEN BULLETIN

INFO-TÜRK AJANSI
INFO-TÜRK AGENCY
AGENTSCHAP INFO-TÜRK
AGENCE INFO TÜRK
INFO-TÜRK AGENTUR

COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION
SQUARE CH.M.WISER, 13/2 - 1040 BRUXELLES
TEL: (32-2) 230 34 72 - DEPOT LEGAL 2198
COMPTE DE BANQUE: BBL 310-01487m4-02

PERIODIQUE MENSUEL
5ème année - Octobre 1981
Français 60
Abonnement annuel
Benelux: 350 FB
Etranger: 400 FB

Reproduction de nos articles autorisée
avec la mention de la référence Info-Türk

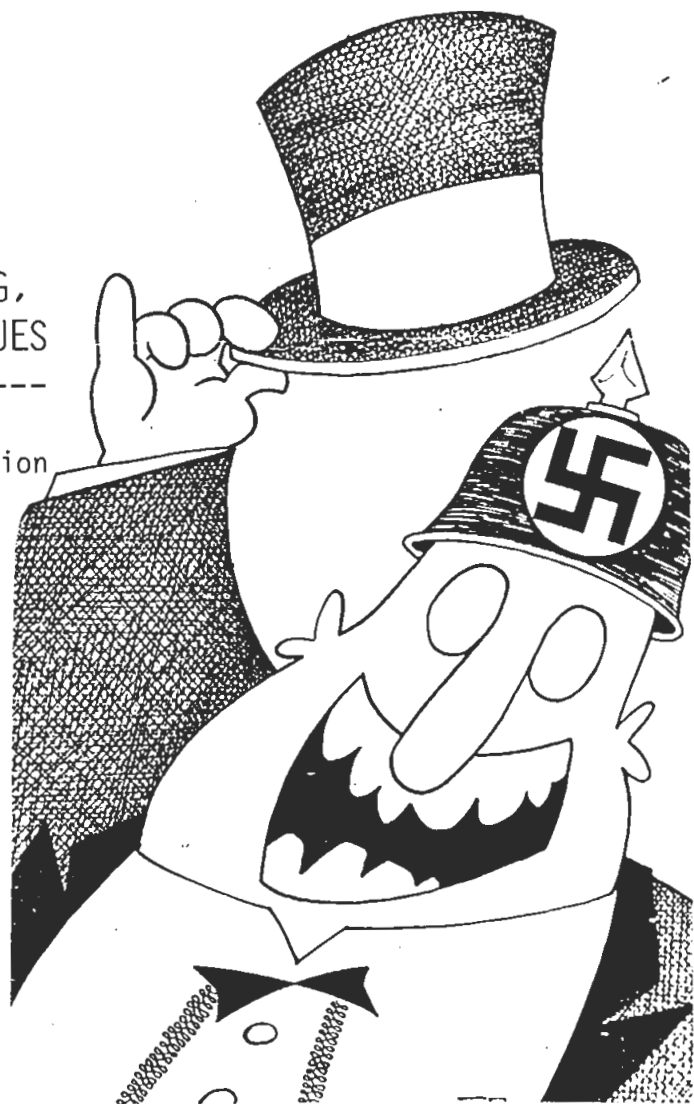
Deux pas de plus vers l'institutionnalisation
de la dictature fasciste en Turquie

INAUGURATION DE L'ASSEMBLEE BLANC-SEING, DISSOLUTION DE TOUS LES PARTIS POLITIQUES

ANKARA (ITA) - La deuxième année de régime militaire en Turquie a démarré avec la nomination des 160 membres de la soi-disante "Assemblée Consultative" et la dissolution de tous les partis politiques. Ce sont ainsi deux pas de plus dans l'institutionnalisation de la dictature fasciste en Turquie.

Comme on le sait, la création d'une "assemblée consultative" a servi de matériel de propagande à la junte des 5 qui mobilise ainsi tous les moyens afin de convaincre l'opinion publique européenne que les militaires sont décidés à restaurer la "démocratie" après en avoir fini avec la "terreur politique et le désastre économique".

Mais la façon dont la nomination des 160 membres de l'"Assemblée Consultative" s'est faite, a déjà montré qu'elle ne constituera pas un corps législatif élu démocratiquement et qui travaille librement mais seulement une assemblée "blanc-seing" de la junte militaire.



En fait, malgré l'inauguration de cette "assemblée consultative", le Général Evren reste encore l'actuel chef du pays comme il l'a bien fait comprendre dans son discours à l'occasion du 1er anniversaire du coup d'état militaire du 12 septembre 1980. (Voir: "Le Général Kenan Evren à l'occasion du 1er Anniversaire du Coup d'Etat militaire" dans les pages suivantes)

Le Général Evren a à nouveau précisé cet état de chose quand il a donné les directives aux 160 membres de l'Assemblée Consultative lors de la cérémonie d'inauguration du 23 octobre 1981.

Dans son discours inaugural, le Général Evren a mis l'accent sur un des principaux devoirs de cette Assemblée, à savoir l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Il a insisté sur le fait que la Constitution devrait permettre de préserver la force de l'état et a mentionné une liste des caractéristiques qu'il espère retrouver dans cette nouvelle Constitution.

"J'aimerais insister pour que vous gardiez toujours à l'esprit que tout en essayant d'attendre et de protéger les droits et libertés humaines, l'Etat lui-même a également certains droits et obligations en ce qui concerne sa continuité et son avenir.

"Nous n'avons pas le droit de mettre l'Etat dans une situation d'impuissance et d'inactivité, et l'Etat ne peut être transformé en une institution impuissante gouvernée par des associations.

La présidence de l'Etat ne peut pas rester une autorité protocolaire qui serait seulement habilitée à signer des décrets. L'Etat ne peut pas rester pendant six mois sans président à sa tête.

"Le Parlement ne peut pas être mis dans une position où il ne peut plus remplir sa fonction législative et de contrôle pendant des mois. Ni le judiciaire ni l'exécutif ne peuvent être dans la possibilité de se faire obstacle mutuellement.

"Vous devriez tenir compte du fait que dans notre pays des partis basés sur des principes religieux ou communistes ne peuvent être fondés. Il n'est donc pas possible d'organiser des manifestations et des rassemblements comme cela se fait dans ces régimes en abusant de certaines dates et de certaines fêtes.

"En bref, les droits et les libertés des individus ne peuvent pas être illimités.

"Nous avons été témoins quel'loi précédente sur les partis politiques s'est soldée par la dictature des chefs de partis, ce qui avait pour conséquence qu'une fois qu'une personne arrivait à contrôler le parti et à en devenir le chef, il était presque impossible de l'éjecter de son poste.

"Nous avons tous vécus et été les témoins de comment les petits partis engendrent des problèmes dans les gouvernements de coalition et des concessions qui leur étaient accordées uniquement afin de rester au pouvoir. La nation attend de vous l'établissement d'un système électoral qui empêchera que ne se renouvellent les tristes expériences du passé et qui formera le noyau d'un système qui éliminera l'accroissement des partis en étant conscient que le citoyen n'est pas un robot."

En fait, la junte militaire, avant cette déclaration condamnant les partis politiques, avait déjà dissous tous les partis politiques dans une attaque surprise le 16 octobre 1981, soit un jour après que l'administration ait divulgué les noms des membres de l'"Assemblée Consultative". La loi décrétée par le "Conseil National de Sécurité" confisque également les biens des partis politiques et dissout les organisations qui leur sont affiliées.

Les activités de tous les partis politiques avaient été suspendues le jour où les militaires avaient pris le pouvoir. Cependant, la décision de dissoudre intervint quatorze mois plus tard.

Kemal Atatürk, le fondateur de la République de Turquie fut aussi le fondateur du Parti Républicain du Peuple (CHP). Il avait laissé une grande partie de sa fortune au CHP, notamment des terres et des actions dans la principale banque commerciale de Turquie: la İş Bankası. La loi annonçait que les biens du CHP seront remis au Secrétariat Général du "Chef de l'état".

La communauté diplomatique à Ankara a réagi à cette loi "comme sous l'effet d'une bombe" selon l'agence de presse Associated Press.

Dans la partie introductive de cette loi, la junte affirmait que quelques administrateurs de partis et quelques anciens politiciens continuaient leurs activités malgré les interdictions annoncées le 12 septembre.

Le chef de la junte, le Général Evren annonçait dans un discours à la radio que l'"Assemblée Consultative" préparerait des lois sur les partis politiques sur le modèle de la nouvelle Constitution. Mais il soulignait que les nouveaux partis ne peuvent être constitués que selon les principes de l'"Atatürkisme".

Dans son discours inaugural, le Général Evren allait plus loin et faisait bien comprendre que "des partis basés sur des principes religieux et communistes ne pouvaient être fondés".

Même un journaliste de droite, Cüneyt Arcayürek, demandait dans son article publié par le Quotidien Hürriyet du 26 octobre 1981 : "Quoi pour ce qui concerne les partis basés sur des principes fascistes ?"

En fait, le principe de l'Atatürkisme est une version turque du fascisme mise en pratique par la junte militaire.

Et les discours d'Evren laissent entendre que seuls les partis basés sur ce principe seront libres après l'adoption de la nouvelle Constitution, et, selon la nouvelle Constitution, le Chef de l'Etat sera le vrai dirigeant du pays. Il ne fait pas de doute que le premier chef d'état de cette nouvelle ère ne sera personne d'autre que le Général Evren.

Premières réactions à ces nouvelles mesures anti-démocratiques

ANKARA (ITA) - Les premières réactions à ces nouvelles mesures anti-démocratiques prises par la Junte Militaire ont surgi en Turquie de la part de l'ancien Premier Ministre Bülent Ecevit et en Europe, de la part de la Communauté Economique Européenne et du Parlement Européen.

Déclarant qu'il n'approuvait pas le régime actuel des militaires, Ecevit a également affirmé son opposition au régime ordonné par le Conseil National de Sécurité pour l'avenir de la Turquie.

Cette déclaration n'a pas été reprise dans la presse turque mais a été répercutée par les journaux et les radios étrangères en Europe.

Selon le Guardian du 23 octobre 1981, la Commission de la CEE a décidé de bloquer les 600 millions ECU de l'aide financière destinée à la Turquie et de retarder l'introduction de nouveaux accords financiers du fait que l'avancement dans la restauration de la démocratie ne la satisfait pas.

En même temps, le Procureur de la Loi Martiale d'Ankara, le Colonel Nurettin Soyer annonçait qu'il était en train d'entamer des poursuites contre le chef du Parti Républicain du Peuple (CHP), Mr. Bülent Ecevit, sous l'inculpation d'avoir violé les règlements militaires interdisant toute déclaration politique de la part des anciens dirigeants du pays. Le Colonel Soyer déclarait qu'il demanderait une peine d'emprisonnement de 3 mois à une année pour Mr. Ecevit.

Un Quotidien de droite également suspendu

L'interdiction des partis politiques a provoqué aussi la réaction des milieux conservateurs et de droite. Un des principaux éditorialistes du quotidien "Tercüman", Mme Nazlı Ilıcak, critiquait cette mesure dans son article du 26 octobre 1981 et déplorait aussi l'auto-censure pratiquée par la presse. A cause de cet article, le journal a été suspendu de manière indéterminée par les autorités de la Loi Martiale.

...du 12 septembre au 30 septembre 1981...

LE GENERAL KENAN EVREN A L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DU COUP D'ETAT

Le général Kenan Evren, chef du Conseil National de Sécurité et chef de l'Etat, à l'occasion du premier anniversaire du coup d'état du 12 septembre 1980, a fait une allocution à la télévision dans laquelle il a présenté le bilan d'une année de gouvernement militaire.

Dans son allocution de 77 minutes, Evren s'est abstenu d'exposer en détail le temps que prendront les préparatifs pour un retour à la démocratie.

"Certaines personnes et certaines régions du pays et à l'étranger, qui doutent de notre bonne volonté et de notre résolution à servir au mieux les intérêts de la nation, ont en chœur réclamé des précisions sur les délais de ce programme", dit-il, en rappelant que le Conseil National de Sécurité s'est seulement engagé à esquisser dans les grandes lignes les étapes pour un retour à la démocratie dont le premier sera, selon Evren, l'inauguration de l'"Assemblée Constituante" le 23 octobre et dont le CNS sera l'instance supérieure.

Il a fait remarquer qu'il ne serait pas possible de faire des prédictions quant à la durée des prochaines étapes vers "un retour complet à la démocratie", puisqu'elles dépendraient du temps que prendra l'Assemblée Constituante à venir à bout des tâches qui lui sont assignées - principalement l'élaboration d'une nouvelle constitution qui devra être soumise à un référendum et la législation sur les nouveaux partis politiques et les élections parmi l'autre législation de routine.

Et de mettre en garde qu'en défendant le monopole du Conseil National de Sécurité par la nomination de 160 membres de la soi-disante Assemblée - parmi plus de 11.000 candidatures - et qu'en excluant les anciens politiciens comme l'impose la situation extraordinaire que le pays connaît, "en aucun cas l'Assemblée Constituante ne pourra être considérée comme un retour complet à la démocratie mais plutôt comme une première étape d'une approche systématique de ce but".

Revenant longuement sur les conditions chaotiques d'ordre politique, social et économique du pays qu'il accuse d'avoir entraîné l'intervention des forces armées, il a particulièrement mis l'accent sur le terrorisme politique "qui a amené le pays au bord de la guerre civile et de la dissolution" et pour lequel il a blâmé la négligence, l'irresponsabilité et la partialité des politiciens précédents.

Evren a fait remarquer que 765.450 pièces d'armes légères, saisies ou rendues depuis le coup d'état militaire, sans compter des armes plus lourdes, qui, ensemble, "étaient suffisantes pour équiper des forces plus grandes que la totalité des Forces Armées Turques", prouvent bien les dimensions du "danger qu'encourait le pays".

Comme la valeur marchande de ces armes dépasse les 240 millions de dollars alors que le butin total des terroristes provenant des attaques de banque de ces deux dernières années a été évalué à 4,1 millions de dollars, "il est clair et hors de doute que les terroristes recevaient une aide matérielle et financière directe de certains pays étrangers" a-t-il affirmé. Mais il n'a pas nommé ces quelques pays qu'il a divisé en deux catégories, la première étant constituée de "pays qui ont pour objectif de déstabiliser notre pays afin de servir leurs intérêts et ambitions idéologiques et historiques dont le rôle est bien connu et dont les motivations peuvent être comprises".

"Ce qui est incoppréhensible", se lamente-t-il encore, "c'est que la seconde catégorie de pays avec lesquels nous sommes alliés ou avec lesquels nous sommes en termes amicaux, donne refuge aux terroristes turcs en fuite, tolère leurs activités contre la Turquie et ne parvient pas à

comprendre les dangers que pose le terrorisme international".

Evren faisait remarquer que les organisations terroristes à l'étranger publiaient 30 périodiques dont certains passent en contrebande dans le pays, et 22 stations de radio émettent de la propagande contre la Turquie.

Il dit encore qu'un million de pamphlets et 15.000 journaux étaient publiés annuellement à partir de 60 centres à l'étranger.

"Malgré la propagande diffusée par ces centres de trahison, qui maintient que le nombre de personnes détenues ou arrêtées en Turquie atteint des centaines de mille", Evren donne un chiffre de 3.731 pour les personnes détenues et celui de 24.300 pour celles qui ont été arrêtées. Le nombre de celles convaincues d'activités terroristes depuis le coup, a-t-il dit, est de 898. Il ajoute que 10 peines de mort ont été exécutées depuis lors. 4 autres personnes pour lesquelles le verdict a été confirmé sont en fuite.

Et de promettre : "Nous n'avons pas l'intention de mettre fin aux exécutions pour des raisons politiques".

Le chef du CNS souligne que la lutte sans merci menée contre le terrorisme politique depuis le coup s'est soldée par un déclin de 90 % du nombre de crimes liés au terrorisme qui passe ainsi de 2.812 un an avant le coup à 282 l'année suivante. Il a dit également que le nombre des blessés a diminué d'autant.

Il a ajouté que grâce aux mesures introduites pour huiler les rouages de la justice, les procès se déroulaient rapidement et que jusqu'à aujourd'hui 73 procès de masse étaient en cours contre des organisations illégales d'extrémistes de gauche, de droite et de "sécessionnistes".

En politique étrangère, Evren a réaffirmé l'allégeance de la Turquie à l'OTAN et sa résolution à devenir éventuellement un membre entier de la CEE tout en soulignant en même temps que la Turquie continue d'établir des relations toujours meilleures avec les pays arabes et islamiques.

"Comme les récents développements ont montré une fois de plus l'importance de la Turquie pour la paix et la stabilité de la région", il soulignait que "la Turquie ne doit pas être isolée dans ses efforts à satisfaire les besoins de ses forces armées et à consolider son développement économique.

"Nous croyons que les pays dans notre région, en même temps que nos amis et alliés feront preuve de bonne compréhension à l'égard de la position de la Turquie" a-t-il encore dit.

Défendant le programme d'austérité économique et les restrictions salariales, Evren a expliqué qu'il s'agissait de sacrifices nécessaires en vue d'enrayer la crise économique et qui ont déjà commencé de donner "des résultats très encourageants".

AUTRES EVENEMENTS POLITIQUES EN BREF

- On annonce que le Secrétariat Général du Conseil National de Sécurité, le cerveau de la junte militaire, comprend 11 départements composés de plus de 70 officiers de l'armée et d'employés civils engagés suivant les besoins divers du CNS. Ces départements ont terminé en une année 341 études sur différents sujets. Le CNS a adopté 214 lois entre le 12/09/1980 et le 25/08/1981. Dans le même temps, le CNS s'est occupé de 95.000 pétitions envoyées par les citoyens.

(Milliyet, 16.9.1981)

- Une école primaire récemment construite dans le district de Osmaniye dans la province d'Adana a reçu le nom de Kenan Evren, chef du CNS.

(Hürriyet, 18.9.1981)

- Les commandants des Etats-Majors de l'OTAN se sont réunis à Istanbul. Le Général Evren accueillait les chefs militaires en leur disant: "Si nous n'avions pas accompli le coup d'état du 12 septembre 1980, vous n'auriez pas pu être ici aujourd'hui..."

(Cumhuriyet, 21.9.1981)

- Un général en retraite des Forces Aériennes, Sabri Tavazar a été nommé Président du Conseil de Contrôle de l'Etat. Ce nouvel organe statal mis sur pied après le coup d'état militaire a entamé son travail le 14 septembre 1981 par le contrôle des aciéries Eregli. Etant directement sous les ordres du "Chef de l'Etat", ce nouvel organe contrôlera tous les départements d'état, les entreprises économiques de l'état, les syndicats et les associations.

(Milliyet, 21.9.1981)

- Le poste vacant de Directeur Général de l'Administration des Postes, Télégrammes et Téléphone est occupé par un Général-Major en retraite, Servet Bilgi.

(Tercüman, 28.9.1981)

- Les exercices militaires du nom de code "Armée-Nation-81" ont commencé. Des milliers d'officiers de réserve et de soldats ont reçu l'ordre de prendre part aux exercices.

(Hürriyet, 22.9.1981)

- Un avion de la Force Aérienne turque F.5 s'est écrasé au sol pendant les exercices militaires dans un bivouac tuant son pilote et 36 soldats et en blessant 72 autres.

(Tercüman, 23.9.1981)

- Un deuxième avion des Forces Aériennes Turques F-4, s'est écrasé pendant les exercices. Deux pilotes ont été tués et un civil a été blessé au sol. Le nombre de morts dans la catastrophe aérienne de mardi a atteint 40.

(Hürriyet, 24.9.1981)

DROITS DE L'HOMME

NOUVELLES LOIS REPRESSIVES

Les préparations à l'élaboration d'une loi sur les cas d'urgence sont presque terminées. Avec ce projet proposé au Conseil Suprême des Réformes Légales, les gouverneurs de province auront la possibilité de confisquer tous les matériaux et vivres nécessaires dans les cas de catastrophes naturelles, de grèves générales ou de crise économique et d'appliquer l'obligation de travail supplémentaire.

(Milliyet, 16.9.1981)

Les forces d'intervention de la police seront transformées en "Force Rapide de Sécurité" par la constitution d'équipes de 10 tireurs d'élite.

(Cumhuriyet, 27.9.1981)

PEINES DE MORT

Le deuxième tribunal de Loi Martiale de la région d'Adana a entamé le procès de 42 militants du Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TDKP). Le procureur militaire a demandé la peine de mort pour huit inculpés.

(Tercüman, 16.8.1981)

Suite à l'adoption par l'Assemblée Nationale française de l'abolition de la peine de mort, la Turquie reste le seul pays européen à appliquer cette peine.

(Le Monde, 18.9.1981)

75 membres de la Gauche Révolutionnaire (DEV-SOL) ont été traduits devant le Tribunal Militaire du Commandement de la Loi Martiale d'Egéc. 22 d'entre eux sont jugés et menacés de la peine de mort. L'âge moyen des inculpés est de 21 ans. Ils sont accusés d'avoir attaqué des commissariats.

(Cumhuriyet, 18.9.1981)

Deux militants de droite qui avaient attaqué une boulangerie dans le district de Turgutlu, tuant quatre personnes, ont été condamnés à mort tandis que cinq autres étaient punis d'emprisonnement allant jusqu'à 24 ans.

(Cumhuriyet, 18.9.1981)

9 activistes du Parti Communiste Révolutionnaire (TDKP) ont été jugés par le Premier Tribunal Militaire du CLM d'Istanbul. Le procureur militaire a requis la peine de mort pour 4 inculpés.

(Hürriyet, 19.9.1981)

Le Tribunal Militaire du CLM (Commandement de la Loi Martiale) d'Ankara a entamé le procès de 24 activistes du "Front Révolutionnaire" groupe du Parti/Front pour la Libération du Peuple de Turquie (THKP/C). La peine de mort a été requise contre 6 d'entre eux.

(Hürriyet, 20.9.1981)

32 activistes de l'Armée des Ouvriers-Paysans de Turquie (TIKKO) et 9 du Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK) ont été jugés au deuxième tribunal militaire du CLM d'Erzurum avec la requête de la peine capitale.

(Tercüman, 21.9.1981)

La Cour de Cassation a approuvé les peines de mort pour Seyit Konuk, Ibrahim Ethem Coşkun et Necati Vardar du Parti Communiste Proletarien de Turquie (TKEP) qui sont accusés d'avoir tué deux personnes. Le tribunal a refusé la peine de mort pour un militant gauchiste Ali Çakır du groupe de Libération du Peuple qui aurait prétendument tué le chef de la police Hatay en 1980.

(The Turkish Daily News, 23.9.1981)

Le procureur militaire a intenté un procès contre 7 activistes de la section Usak de Voie Révolutionnaire (Dev-Yol) au tribunal militaire du CLM d'Egéc. Un des inculpés risque la peine capitale.

Le nombre des activistes du Dev-Yol qui passent en jugement devant le tribunal militaire du CLM d'Eskisehir a atteint 84. Le nombre de ceux qui sont jugés et risquent la peine de mort est de 24.

(Milliyet, 24.9.1981)

5 militants de droite qui avaient tué le président local du Parti Républicain du Peuple (CHP) dans le district de Kilis ont été condamnés à mort par le Premier Tribunal Militaire du CLM d'Adana.

(Tercüman, 25.9.1981)

25 membres de l'"Union du Peuple" groupe du Parti Communiste de Turquie / Marxiste-Léniniste (TKP/ML) ont été jugés au deuxième tribunal militaire du CLM de Kahramanmaraş. Le procureur a requis la peine de mort pour 7 inculpés.

(Cumhuriyet, 25.9.1981)

31 activistes de la TIKKO ont été traduits devant le Tribunal Militaire du CLM de Diyarbakır. La peine capitale a été demandée contre 7 d'entre eux.

(Cumhuriyet, 26.9.1981)

12 personnes passent en jugement devant la 3ème Cour Militaire du CLM d'Ankara sous l'inculpation d'avoir agi au nom du groupe de "Libération du Peuple" (Halkın Kurtuluşu). La peine de mort est requise pour 6 d'entre eux.

(Cumhuriyet, 26.9.1981)

CHASSES A L'HOMME

Un des leaders de "Libération Révolutionnaire", une section du Parti/Front pour la Libération du Peuple de Turquie (THKP/C), Ibrahim Tamer Cirit a été retrouvé mort à Adana.

(Tercüman, 17.9.1981)

9 personnes armées ont été appréhendées après un affrontement avec les forces de l'ordre à Tarsus. Un d'eux a été tué.

(Hürriyet, 18.9.1981)

2 militants de gauche se sont affrontés aux forces de l'ordre dans la province orientale de Bingöl, l'un d'eux a été tué et l'autre capturé.

(Milliyet, 19.9.1981)

Le Commandement de la Loi Martiale de la Troisième Armée a annoncé que l'activiste de droite dont le nom de code est "Tilki Kemal" (Kemal Boztepe) avait été tué au cours d'une série d'opérations. On rapporte qu'il avait tué 8 personnes.

Le même Commandement annonce aussi la capture de 36 activistes de gauche du Parti Communiste de Turquie (TKP), de Voie Révolutionnaire (Dev-Yol) et du Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TDKP).

(The Turkish Daily News, 23.9.1981)

Les forces de l'ordre ont tué l'activiste de gauche Recco Sariaslan et deux autres camarades à la suite d'un affrontement dans les montagnes de Malatya. Un soldat a été également tué au cours de cet affrontement. Sariaslan avait été condamné à mort par défaut pour avoir tué l'ancien sénateur Hilmi Soydan.

(Milliyet, 26.9.1981)

ARRESTATIONS DE MASSE

Le Commandement de Loi Martiale de la Région d'Egée a annoncé la capture de 20 militants de Voie Révolutionnaire (Dev-Yol) et de 14 militants du Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TDKP).

Les quartiers généraux du corps d'armée à Erzurum a annoncé la capture de 42 membres de Voie Révolutionnaire (Dev-Yol).

(Hürriyet, 17.9.1981)

46 membres du Parti Communiste de Turquie (TKP) ont été appréhendés lors d'opérations de sécurité dans les provinces d'Antalya et de Balıkesir.

(Tercüman, 20.9.1981)

86 militants de gauche ont été arrêtés dans la région contrôlée par la 3ème Armée : 46 du TKP, 9 de Voie Révolutionnaire, 27 du TDKP et 2 du TKP/ML.

(Milliyet, 24.9.1981)

46 personnes ont été capturées dans la Région de la 3ème Armée dans l'Est de l'Anatolie, elles sont accusées d'avoir pris part aux activités du Parti Communiste de Turquie (TKP).

(Tercüman, 24.9.1981)

Dans le district d'Elbistan de la province de Kahramanmaraş, 132 personnes sont détenues du chef de participation aux activités de l'Union Révolutionnaire du Peuple (DHB).

(Tercüman, 25.9.1981)

Le Ministre de l'Intérieur Salahattin Çetiner a annoncé que depuis le début de l'année 1981, 11.910 personnes recherchées avaient été appréhendées.

(The Turkish Daily News, 25.9.1981)

35 activistes de Voie Révolutionnaire ont été traduits devant le deuxième Tribunal Militaire du CIM d'Adana. Des peines d'emprisonnement ont uniquement été requises.

(Tercüman, 30.9.1981)

TÉMOIGNAGES DE TORTURE

Au cours du procès de militaires accusés d'avoir tué sous la torture l'éditeur de gauche İlhan Erdost, à la prison militaire de Mamak,

un témoin a déclaré que la torture était pratique courante dans cette prison.

(Hürriyet, 17.9.1981)

Le super-intendant de police adjoint Mustafa Haskiris, accusé d'avoir torturé à mort Zeynel Abidin Ceylan a été relâché au cours de son procès devant le Premier Tribunal Militaire du CIM d'Ankara.

(Tercüman, 23.9.1981)

Lors du procès de 52 activistes du Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TKKP) devant le Troisième Tribunal Militaire du CIM d'Ankara, le prévenu Özden Mızrak a déclaré: "Pendant qu'on m'interrogeait, les tortionnaires exerçaient des pressions sur ma mère, ma fille et ma femme, ils les ont même molestées. Au cours de ma détention préventive de 30 jours qui a débuté le 8 novembre 1980, ils ont éteint une cigarette sur ma cheville". Il montra alors aux juges la trace laissée par la brûlure. Un autre prévenu, Meral Bakar fit également des révélations du même ordre sur la pratique de la torture.

(Cumhuriyet, 24.9.1981)

Des révélations sur les mauvaises conditions de détention dans les prisons militaires. Au procès des 82 inculpés du "Groupe d'Urgence" du Parti/Front pour la Libération du Peuple de Turquie (THKP/C) au Troisième Tribunal Militaire du CIM d'Ankara, le prévenu Kazım Karaçiçek déclara qu'ils avaient déjà averti les autorités compétentes des mauvais traitements subis à la prison militaire de Mamak. "Comme ils ne tenaient pas compte de nos avertissements, nous avons entamé une grève de la faim. Même après avoir cessé la grève de la faim, ils nous ont privé d'eau, de journaux et des visites de nos parents" a-t-il déclaré.

(Cumhuriyet, 24.9.1981)

Le Ministre de l'Intérieur Salahattin Çetiner affirme que depuis la prise du pouvoir par les militaires, le 12 septembre 1980, 12 cas de torture ont été examinés par les autorités et que 54 officiers de police avaient fait l'objet d'une enquête pour pratique de torture, 11 d'entre eux sont encore en état d'arrestation.

(The Turkish Daily News, 25.9.1981)

Les prévenus, dans l'Affaire de l'"Association des Professeurs de Turquie" (TÖB-DER) ont déclaré au procès qu'ils avaient été torturés pendant l'enquête policière. Le troisième Tribunal Militaire du CIM d'Ankara a décidé d'ouvrir une enquête à propos des plaintes de torture et de relâcher trois autres prévenus.

(Cumhuriyet, 26.9.1981)

25 activistes du TKP/ML ont affirmé lors de leur procès devant le Deuxième Tribunal Militaire du CIM de Kahramanmaraş qu'ils avaient été torturés pendant les interrogatoires.

(Cumhuriyet, 25.9.1981)

Lors du procès de "l'Union Populaire Révolutionnaire", une section du TKP/ML, au Tribunal Militaire du CIM d'Adana, les prévenus se sont plaints des tortures subies au cours de leurs interrogatoires. 5 inculpés parmi eux ont été remis en liberté par le tribunal.

(Cumhuriyet, 26.9.1981)

Au procès de 12 activistes de "Libération du Peuple" (Halkın Kurtuluşu) devant le Troisième Tribunal Militaire du CIM d'Ankara, les avocats de la défense ont déclaré que les dépositions avaient été signées sous la torture.

(Cumhuriyet, 26.9.1981)

Au procès de "Groupe d'Urgence" du THKP/C (Parti/Front pour la Libération du Peuple de Turquie), au Troisième Tribunal Militaire du CIM d'Ankara, 5 inculpés Erdal Özer, Haydar Yılmaz, Ali Cengiz Baysoy, Süleyman Uğur et Halil Güven maintiennent qu'ils ont été torturés

pendant l'enquête au poste de police. Süleyman Uğur a identifié un premier lieutenant dans la cour comme étant un de ses tortionnaires. Au moment de la révélation, le lieutenant du nom d'Hıfzı disparut et la confrontation ne put avoir lieu.

(Cumhuriyet, 27.9.1981)

Devant deux différents tribunaux militaires, deux personnes sont jugées séparément pour avoir tué la même personne. Cemal Akın, membre de Voie Révolutionnaire (Dev-Yol) et Ali Rıza Yolveren, membre de Kurtuluş (Libération), sont accusés d'avoir assassiné un boucher à Ankara et jugés respectivement au 1er Tribunal Militaire et au 2ème Tribunal Militaire du CIM d'Ankara. Dans les dossiers de chaque affaire se trouvent les dépositions écrites de chaque accusé déclarant avoir commis ce meurtre lui-même. Ainsi, il apparaissait clairement que les dépositions avaient été signées sous la torture.

(Cumhuriyet, 28.9.1981)

VIOLATIONS DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

Ataman Girgöl a été condamné à 6 ans et demi de prison au Tribunal Militaire de Gölçük pour "avoir insulté le chef de l'état". A Zonguldak, Ahmet Hamza a été condamné à 1 an de prison pour "propagande communiste".

(Milliyet, 18.9.1981)

Du matériel de propagande sur le christianisme, imprimé à l'étranger a été interdit en Turquie par décision du Conseil des Ministres.

(Milliyet, 20.9.1981)

Le poète Ataul Behramoglu a été acquitté au 1er Tribunal Militaire du CIM d'Istanbul. Il était accusé d'avoir violé les articles 312, 159 et 311 du Code Pénal turc dans ses poèmes intitulés "Ni Pluies, ni Poèmes" et "A Yılmaz Güney". Güney est un cinéaste turc mondialement connu qui se trouve encore en prison depuis 1974, à la suite d'un complot.

(Hürriyet, 24.9.1981)

Nurettin Baydar et Unviye Kayserilioğlu ont été condamnés à 6 ans de prison chacun pour avoir fait de la propagande pour le communisme. Le verdict a été rendu par le 3ème Trib. Mil. du CIM d'Ankara.

(Tercüman, 25.9.1981)

L'éditeur responsable de l'hebdomadaire "Yankı", Mr. Yılmaz Ates a été interrogé par le procureur militaire du CIM d'Ankara au sujet d'une interview accordée par le fils de l'Ambassadeur de Grande Bretagne en Turquie et reproduite dans la revue.

(Cumhuriyet, 26.9.1981)

Le jugement des responsables de la Maison d'Edition EMAS, appartenant à l'Union des Travailleurs des Services Publics (Genel-İş) et dont les activités avaient été suspendues depuis le coup d'état militaire, débutera le 4 novembre 1981. Le Président du Genel-İş Abdullah Bastürk, le Directeur de la Maison d'Edition, İlhami Soysal, qui est aussi un éditorialiste bien connu, et 9 autres responsables risquent chacun jusqu'à 15 ans d'emprisonnement. Bastürk a été arrêté depuis le 12 septembre 1980 et Soysal depuis le 26 décembre 1980.

(Cumhuriyet, 27.9.1981)

Les éditeurs du quotidien "Dünya", Orhan Birgit et Abdullah Gelgeç ont été jugés au Tribunal de Presse pour avoir rédigé un article sur la Réforme de l'Éducation et ont été acquittés.

(Hürriyet, 29.9.1981)

L'éditeur responsable de l'hebdomadaire "Arayış", Mr. O. Nahit Duru a été condamné à 70 jours de prison par le 2ème tribunal militaire du CIM d'Ankara. L'éditeur de la revue "Bakış" aussi a été condamné à deux mois et demi de prison.

(The Turkish Daily News, 30.9.1981)